



## BACCALURÉAT PROFESSIONNEL PRODUCTIONS HORTICOLES

### > FORMATION

- Diplôme de niveau IV
- 3 ans de formation
- 4 secteurs d'activités (floriculture, pépinière, cultures légumières et cultures fruitières)
- Enseignement modulaire et pluridisciplinaire
- 22 semaines de stages en entreprise
- Examen en contrôle continu (CCF) et épreuves terminales
- Certification du BEPA Travaux horticoles en cours de formation

### > POUR QUI ?

Elèves de 3<sup>ème</sup>  
(Générale, DP3, DP6, enseignement agricole)  
Elèves de 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup>  
(Générale et technologique, professionnelle)  
Titulaires d'un CAP(A)

Passionné par les plantes, habile, manuel, intéressé pour les disciplines scientifiques et les arts plastiques, patient, observateur..

### > CONDITIONS D'ADMISSION

#### Elèves sortant de troisième :

- procédure académique «PAM» dans le cadre de l'orientation post 3<sup>ème</sup>.
- Obtention possible d'un bonus suite à un entretien (sur rendez-vous ou lors de la Journée Portes Ouvertes).
- Admission prononcée et notifiée fin juin.
- Inscription au lycée début juillet.

#### Entrée directement en 1<sup>ère</sup> pour les élèves de 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup> (Générale et technologique, professionnelle) ou les titulaires d'un CAP(A)

- Dossier de demande d'admission en 1<sup>ère</sup> à retirer au lycée (ou sur le site internet).
- Entretien fortement recommandé.

### > ET APRÈS ?

#### VIE ACTIVE

- ouvrier qualifié en maraichage, floriculture, pépinière ou arboriculture.
- évolution possible vers un poste de responsable de culture.
- Conseiller vendeur en jardinerie

#### POURSUITE D'ÉTUDES

- en BTSA (Production horticole, aménagement paysager, technico-commercial).
- en CS (Certificat de spécialisation) : Plantes à parfum, aromatiques et médicinales à usage artisanal ou industriel



# CONTENU DE LA FORMATION

## Modules d'enseignement général (14h hebdomadaires)

MG1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	Français, Education socioculturelle, Histoire, Géographie, Documentation
MG2 : Langue et culture étrangères	Anglais ou allemand
MG3 : Motricité, santé et socialisation	Education physique et sportive
MG4 : Culture scientifique et technologique	Mathématique, Informatique, Physiques, Chimie, Biologie, Ecologie

## Modules d'enseignement professionnel (14h hebdomadaires)

MP1 : Activité horticole et son environnement MP2 : Choix techniques MP3 : Choix des végétaux et produits horticoles MP4 : Conduite du processus de production MP5 : Matériels et équipements horticoles MP6 : Conduite de chantiers MP7 : Gestion du processus de production MAP : Module d'adaptation professionnelle	Horticulture Agroéquipement Biologie Ecologie Economie Education socio culturelle
--	---

## Compléments de formation (4h hebdomadaires)

Activités pluridisciplinaires Enseignements à l'initiative de l'établissement	Horticulture, Agroéquipement, Biologie, Ecologie, Education socio culturelle Aide individualisée, Méthodologie, Compléments professionnels, projets sportif et culturel...
--	---

## Option facultative ( 4h hebdomadaire en 1<sup>ère</sup> )

Art floral (préparation au CAP fleuriste)	Art floral (fleuristerie, dessin), Technique de vente, stages
---	---

## Stages (sur les 3 années)

Education à la santé et au développement durable (3 semaines) En entreprise (22 semaines)	Journée plein air (EPS) Préparation au SST (Santé Sécurité au Travail) avec la Croix Rouge dont 2 sur l'exploitation «les Jardins du Pflixbourg»
--	---

# ÉPREUVES D'EXAMEN

Epreuves – Module associé (coeff)	Epreuves ponctuelles terminales (coeff)	Nombre de CCF* (coeff)
E1 – MG1 (4)	Ecrit Français 2h (2) Ecrit histoire géographie 2h (1)	3 (1)
E2 – MG2 (1)	/	2 (1)
E3 – MG3 (1)	/	3 (1)
E4 – MG4 (4)	Ecrit Mathématiques 2h (1,5)	3 (2,5)
E5 – MP2 (2)	Ecrit Horticulture Biologie- Ecologie 2h (2)	/
E6 – MP1 (3)	Document écrit + Oral 30 minutes (3)	/
E7 – MP3 à 6 + MAP (5)	/	6 (5)

\* Contrôles Certificatifs en cours de Formation en classe de 1<sup>ère</sup> et Terminale.

NB : Le **BEPA** (Brevet d'Études Professionnelles Agricoles) est évalué sous forme de CCF (4 en fin d'année de 2<sup>nde</sup> et 3 sur le premier semestre de l'année de 1<sup>ère</sup>).